

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 28 MARS 2012

Présents : BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, LAMPLE, SOUMET, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMEQ, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, BAREILLE, Mme CABELLO, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

<u>Pouvoirs</u> :	Jean-Michel IDOIBE	à	Annie REBOLLE
	Philippe GARROTE	à	Marie-Lyse GASTON
	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE	à	Eliane YTHIER
	Fabien REICHERT	à	Patrick MAILLET
	Jean-Marie GINIEIS	à	Dominique QUEHEILLE
	Nathalie REGUEIRO	à	Véronique PEBEYRE

<u>Suppléants</u> :	Pierre CASAUX-BIC	suppléant de	Jean-Claude ELICHIRY
	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Annie REBOLLE	suppléante de	Didier LOUSTAU
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Georgette SALHI	suppléante de	Yves TOURAINÉ

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard FRECHOU, Gérard LEPRETRE, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 120328-01-FIN

FISCALITE « MENAGES » : VOTE DES TAUX

M. GAILLAT précise qu'en vertu des nouvelles dispositions fiscales qui nous sont imposées et du nouveau panier de ressources qui nous est attribué, il appartient à notre collectivité de voter les taux des taxes « ménages » (TH, TFNB, TFB).

Conformément au débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 1^{er} mars dernier, il est proposé de maintenir les taux de l'année 2011 à savoir :

Taxe d'habitation : 9.24 %

Taxe Foncier Bâti : 1.01 %

Taxe Foncier Non Bâti : 4.55 %

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport
- **MAINTIENT** les taux de TH à 9.24 %, de TFB à 1.01 % et de TFNB à 4.55 % qui s'appliqueront en 2012 sur notre territoire

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 28 mars 2012

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT